

Les Echos de Moncheaux

N°27

Novembre 2020

RETOUR SUR CET ÉTÉ

ALSH : maintenu malgré le contexte sanitaire

Les années se suivent et ne se ressemblent pas... L'ALSH du mois de juillet a été maintenu malgré le contexte sanitaire. 73 enfants furent accueillis cette année (149 en 2019).

Notre joyeuse équipe d'animateurs a dû s'adapter, faire preuve de créativité, d'imagination afin de combler les journées de nos enfants. Cela fut un véritable succès !

Un grand merci à Pierre et son équipe !



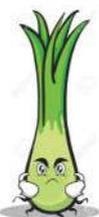
Visite des élus de la CCPC à Moncheaux
Mme Bourghelle-Kos, M. Luc Foutry et M. Sylvain Clément
aux côtés de notre Maire.



En novembre et décembre

- ▶ **Mercredi 11 novembre**
Cérémonie en comité restreint, les cloches de l'église sonneront à 11h
- ▶ **Samedi 21 novembre**
Distribution des prix du concours des maisons fleuries
- ▶ **Samedi 5 et dimanche 6 décembre**
Collecte du Téléthon
- ▶ **Dimanche 13 décembre**
Distribution des colis de Noël aux Aînés

Face aux événements actuels, nous sommes au regret de vous annoncer que l'opération « vente de tartes aux poireaux et de soupe » est annulée.



C'est noté

▶ **Marché de Noël et repas de la commune**

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation sanitaire de notre pays ne s'améliore pas et nous oblige chaque jour à nous adapter.

Aussi, nous vous annonçons au mois de juillet, notre marché de Noël début décembre, le repas de la commune prévu initialement le 19 septembre, reporté au 12 décembre. Hélas, cette crise sanitaire que nous traversons, nous oblige à tout annuler.

Certains diront que ce n'est que partie remise, d'autres que l'on se rattrapera l'année prochaine... Et ils ont raison !

▶ **A vos agendas**

La distribution des colis de Noël pour nos Aînés sera effectuée **le dimanche 13 décembre au matin**.

▶ **Le concours des maisons fleuries**

La remise des prix était programmée le samedi 21 novembre. Malheureusement, la situation sanitaire ne nous permet pas de recevoir les participants.

Les prix seront donc distribués **le samedi 21 novembre !**

Pour rappel, les participants de l'année dernière avaient été inscrits automatiquement cette année !

▶ **Qui aura la plus belle décoration de Noël ?**



En cette période particulière et après l'annulation des festivités de Noël, la Municipalité lance un concours, par quartier, de décorations de Noël des jardins et façades. Votre originalité, la participation des enfants et l'utilisation de matériaux de récupération (branchages, palettes, pommes de pin, dessins des enfants...) sont les bienvenues !

Les membres du jury passeront entre **le 19 et 31 décembre !**

Le quartier gagnant sera récompensé !

▶ **Dégradations**



Encore une fois, la commune a subi cet été de multiples dégradations, bancs abimés, vitres cassées... Ce qui, vous vous en doutez, a un coût non négligeable pour notre commune.

Par contre, ce qui est inestimable et qui malheureusement a été détruit, c'est l'hôtel à insectes qui avait été confectionné par vos enfants lors du troc plantes en mai 2019 et installé devant la mairie. Les enfants et nos bénévoles avaient pris un réel plaisir dans sa réalisation !

Il n'y a pas de mot pour exprimer notre profonde déception !



► Besoin d'aide ?

- Les personnes âgées ou ne pouvant pas se déplacer pour faire leurs courses, aller à la pharmacie, peuvent contacter la mairie au 03.27.80.11.71.
 - Les membres du CCAS tiennent une permanence chaque mercredi matin de 10h à 11h à la mairie pour toute personne en difficulté ou pour toute aide administrative.
- N'hésitez pas à venir les rencontrer !

► Ma mairie en poche

Votre commune vous informe directement !

Recevez informations et alertes sur votre smartphone grâce à l'application « Ma mairie en poche ».

En temps réel : fermetures exceptionnelles, travaux, coupures de courant, fêtes locales, braderies, manifestations culturelles et sportives, rappels dates d'inscription, ...

Téléchargez MMEP. C'est GRATUIT.

Aucune coordonnée personnelle n'est demandée aux Monchellois.
C'est 100% confidentiel.



► La Pévèle Carembault vous invite au cinéma !

A l'occasion de la Semaine Bleue, La CCPC vous invite au cinéma. Vous avez 65 ans ou plus ? Venez retirer gratuitement votre place* à la mairie.

*ticket valable jusqu'au 28 février 2021 dans les cinémas de Templeuve-en-Pévèle et Thumeries.



Ca s'est passé

Dans le cadre **des journées du patrimoine**, le samedi 19 septembre une trentaine de personnes a pu participer (dans le respect des gestes barrières) à une balade contée dans notre beau village.

Un ciel clément, des petites anecdotes racontées par Philippe pendant la balade et un bon morceau de tarte au sucre nous ont permis de passer un agréable moment.

Les enfants, quant à eux étaient privés de leur chasse au trésor en raison du durcissement des règles sanitaires, nous les avons donc réconfortés en leur offrant chacun un paquet de friandises !



Nouveau à Moncheaux

INFIRMIERE



Véronique Liétard, infirmière libérale a ouvert son cabinet au 310 rue de la Gare depuis le 1er septembre.

Diplômée d'état, elle prend en charge les enfants, les adolescents ainsi que les adultes pour tous types de soins.

Véronique est spécialisée en plaie et cicatrisation ainsi qu'en soins palliatifs, chimiothérapie et PRADO (retour à domicile des patient hospitalisés).

Vous pouvez la joindre au 03.20.48.09.97 ou 06.13.93.15.16 et consulter son site internet :

infirmiere-lietard-moncheaux.com

Téléthon

Malheureusement il n'y aura pas d'animation possible cette année pour le Téléthon.

Toutefois, nous devons rester mobilisés et continuer à soutenir l'AFM ! Pour cela, nous avons créé **une cagnotte en ligne** pour que vous puissiez faire votre don.

C'est facile et rapide ! Il suffit de recopier ce lien dans votre navigateur :

www.soutenir.afm-telethon.fr/telethon-de-moncheaux

ou de flasher ce QR code



Une urne est également à votre disposition en mairie si vous souhaitez faire votre don en chèque ou espèces.

On compte sur vous !

Nous participons également à l'opération : **1 pile = un don**, en récupérant les piles usagées qui seront recyclées et transformées en don pour l'AFM-Téléthon. Vous pouvez déposer vos piles usagées (sauf pile bouton) à la mairie ou à la médiathèque.

La médiathèque

La médiathèque est fermée au public pendant le confinement, toutefois vous pouvez utiliser le drive pour renouveler vos documents.

1

- Je consulte le catalogue de la médiathèque sur

mediathequemoncheaux.opac3d.fr

- Je fais la liste des documents que je veux emprunter ou je laisse l'équipe de la médiathèque me faire une sélection. J'envoie mes souhaits par mail : mediatheque.moncheaux@wanadoo.fr

2

- Les bibliothécaires me proposent un rendez-vous pour le retrait des documents
- Je me présente le jour et l'heure convenus, je n'oublie pas mes documents à rendre

3

LE JOUR DU RETRAIT DES DOCUMENTS

- Je respecte les gestes barrières
- Je donne mes documents à rendre
- On me donne les documents enregistrés au préalable sur mon compte lecteur

4

Après mon départ, les documents sont mis en quarantaine.